



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BLUM (Pascale), « Dédicace des méditations
chrestiennes sur plusieurs pseumes du prophète David »,
Méditations sur les Psaumes, DUPLESSIS-MORNAY (Philippe), p. 17-
18

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5830-9.p.0012](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5830-9.p.0012)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre
moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2004. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

MEDITATIONS CHRESTIENES

sur plusieurs Pseaumes.

Composées par Philippe de Mornay,
Seigneur du Plessis Marli

A MADAME¹

SŒUR UNIQUE du Roi

Tres-Chrestien^a.

Madame,

Je vous donne, puis qu'il vous plaist, mes Meditations, si donner je puis chose qui naist en votre champ, et qui ne peut estre que vostre. N'y cherchez Madame, ni un ordre, ni un beau langage. L'ordre, et le langage viennent du loisir et du plaisir ; et l'un m'est osté par vos affaires, l'autre par les douleurs de ce temps, qui pleurent plustost qu'elles ne parlent. A ceux qui sont a leur aise appartient de composer des livres : A moi proprement de composer mon esprit contre les mutations du temps ; A ceux qui ont du plaisir, de se plaie en leur langage. A moi mon langage ne me plaist qu'a me desplaire, si ce n'est Madame, qu'en ces Meditations, je vous aie peu plaie, peut estre en me desplaisant². Un temps reviendra, que je ferai chose, Dieu aidant, qui vous puisse agréer davantage : un air plus serain, une mer plus calme, qui composera tous nos esprits. J'en prie

1 La dédicataire est Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, qui deviendra par mariage duchesse de Bar en janvier 1599 (Ph. Duplessis-Mornay, *Mémoires et Correspondance*, Paris, 1824-1825, t. III, p. 235).

2 Cette dédicace est un excellent exemple des tendances maniéristes de Mornay, que l'on retrouve partout dans les *Méditations*. Voir M. Jeanneret, *Poésie et Tradition biblique au XVI^e siècle. Recherches stylistiques sur les paraphrases des psaumes de Marot à Malherbe*, Paris, 1969, p. 410 et n. 24.

Dieu, Madame, qui regit les vents et leurs haleines, et que cependant il vous doit, Madame, en toute prospérité tres longue vie. De Montauban, ce 24. Aoust. 1585^{a1}.

Vostre treshumble et tresobeissant serviteur, DU PLESSIS.

1 Mornay a composé la méditation sur le psaume sixième à la fin de l'année 1584, en même temps que son testament et les méditations sur les psaumes trentième et trente-deuxième : « ...considérant la fragilité de la vie humaine et incertitude particulière de la sienne, sujette à tant de dangers extraordinaires, outre les communs. » (*Mémoires de Mme de Mornay*, Paris, 1868-1869, t. I, p. 154). La situation était alors particulièrement précaire pour Mornay. Le duc de Montmorency venait de mettre en marche ses troupes en Languedoc. Certains réformés l'avaient rejoint. La politique de Mornay, dont le but était de convaincre Henri III que les vrais ennemis du royaume étaient les Guises et non les protestants, se trouvait menacée d'effondrement.